



DECISION REGIONALE N° 518 /DR/D/SG/DAAJ
Portant désignation de certains Points Focaux Régionaux
à la Délégation Régionale de la Santé Publique du Nord.

LE GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le Décret n°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun ;
- Vu** le Décret n°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs de Circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
- Vu** le Décret n°2014/184 du 04 Juin 2014 portant nomination de Monsieur **ABATE EDI'I JEAN** aux fonctions de Gouverneur de la Région du Nord ;
- Vu** la correspondance n°0303 /L/D/DRSP/SAGE/GRA du 25 Octobre 2017 de Monsieur le Délégué Régional de la Santé Publique du Nord ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : Les personnels en service à la Délégation Régionale de la Santé Publique du Nord dont les noms suivent, sont, pour compter de la date de signature de la présente Décision, désignés Points Focaux Régionaux ainsi qu'il suit :

I- POINT FOCAL NUTRITION

Monsieur **BOUBA MONGLO**, Agent Technique Médico-sanitaire (**Mle 779 317-J**), précédemment en service à la Délégation Régionale de la Santé Publique du Nord en remplacement de Monsieur BELLO LOUGGA, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

II-POINT FOCAL COMMUNICATION

Monsieur **AMADOU ROUFAOU BOUBA NDJIDDA**, Infirmier Diplômé d'Etat Principal (**Mle 757 448-M**), précédemment en service à la Délégation Régionale de la Santé Publique du Nord en remplacement de Monsieur AHIDJO TOURAWA, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

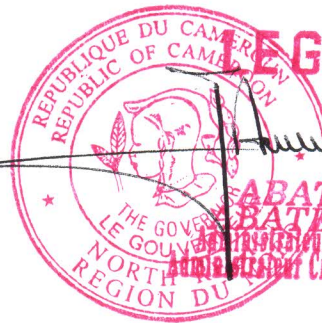
Article 2 : Les intéressés sont invités à rejoindre leur nouveau poste de travail dès publication de la présente Décision.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

AMPLIATIONS :

- MINATD/YDE/ATCR
- MINSANTE/YDE/ATCR
- DRSP/N/GRA/P. INFO
- TOUS LES DISTRICTS DE SANTE
- TOUS LES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT
- INTERESSES
- CHRONO/ARCHIVES

Garoua, le 30 OCT 2017



LE GOUVERNEUR

SABATE EDI'I Jean

Administrateur Civil Principal Hors Echelle